

Belleville, le 2 novembre 2021

Objet : Prélèvement automatique SEPA

Chère adhérente, cher adhérent, chers amis,

Un accord vient d'être conclu avec notre banque le Crédit Agricole afin de permettre à tous les adhérents la simplification du paiement de **leur cotisation annuelle** à l'aide du prélèvement automatique au bénéfice de l'AROPA Meuse (mandat SEPA).

Pour mettre en œuvre ce dispositif nous vous demandons d'avoir l'amabilité de remplir **le document ci-joint en deux exemplaires**, accompagné d'un **RIB** (indispensable pour entrer en informatique vos références bancaires). **Ce paiement est sans risque et sécurisé.**

Il vous suffit d'indiquer :

-Nom, prénom et adresse (1-2-3)

-De signer les 2 exemplaires à l'endroit indiqué (4)

et de nous retourner ceux-ci (mandat SEPA) **avant fin septembre** à l'adresse indiquée, sans oublier votre RIB.

Nous vous remercions de cette attention car cela facilitera notre travail et tiendra compte de notre engagement bénévole indispensable pour la bonne gestion de notre association.

Amicalement,

José THIRION

PS : Je tiens à remercier le CRCA de VERDUN pour son engagement et son accompagnement sur ce dossier.